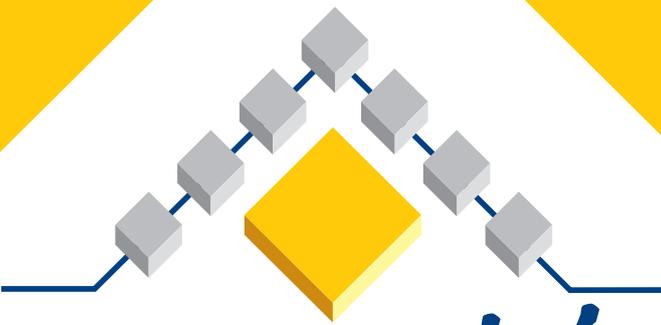


JUIN 2017



# La Lettre CODINF

## Journée des Comités : 21 juin matin

Chers Adhérents, si vous ne pouvez y participer, nous avons impérativement besoin de votre pouvoir pour atteindre le quorum car il s'agit d'une Assemblée extraordinaire qui a été convoquée afin de statuer sur la fusion des comités dans une seule structure associative : « Comités CODINF ». Cette importante modification statutaire sera suivie :

- de la présentation de la nouvelle offre de renseignements de solvabilité « Codinf Ellisphere »,
- de la signature de la charte « Relations Fournisseurs Responsables », en présence du Médiateur des entreprises, et
- d'un cocktail déjeunatoire.

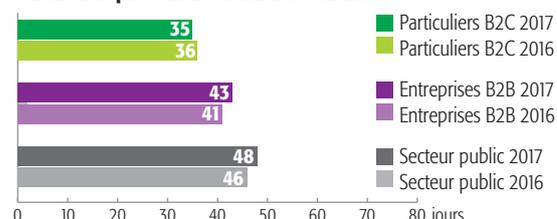
**Nous comptons sur vous !**



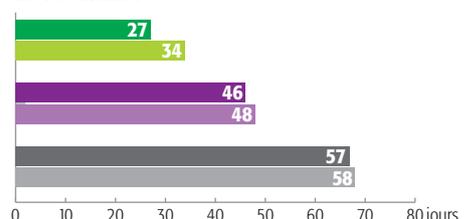
## LE MYSTÈRE DES DÉLAIS DE PAIEMENT

La dernière étude d'Intrum Justitia ne laisse pas de nous interloquer par les chiffres incroyables qu'elle publie :

**En moyenne, quel est le délai de paiement contractuel que vous accordez à vos clients ?**



**Quel est le délai moyen de paiement effectif de vos clients ?**



L'arithmétique de base permet d'en déduire que, cette année, le retard moyen de paiement serait tombé à 3 jours pour les professionnels et que les particuliers paieraient avec 8 jours d'avance... !

Qu'il est difficile de disposer de chiffres fiables en la matière ! L'Observatoire des Délais de paiement est d'ailleurs confronté à cette gageure depuis sa création, et c'est pourquoi nous réitérerons notre enquête annuelle à l'automne.

Dans le cadre du Prix 2017, auquel nous sommes à nouveau associés, nous vous invitons à répondre au bref questionnaire :



[Délais de paiement, l'affaire de tous !](#)

## ANALYSE DES PROCÉDURES AMIABLES ET COLLECTIVES

Altères et Deloitte ont publié une analyse fouillée sur les entreprises en difficulté de 2012 à 2016. Le taux de réussite des RJ est toujours très bas (29%), contre 56% pour les sauvegardes et les conciliations et 52% pour les mandats ad hoc. Le taux de liquidation immédiate, de 68% en 2016, est très contrasté selon les entreprises, tout comme l'évolution des défaillances par rapport à 2015 :

Défaillances selon l'âge	Evolution 2016/2015	Taux de liquidation
Moins de 3 ans	-12%	75%
3 à 10 ans	-8%	69%
11 à 15 ans	-4%	67%
Plus de 15 ans	-7%	59%
Défaillances selon l'effectif		
Sans ou inconnu	-20%	75%
1 ou 2	+5%	70%
3 à 9	-15%	60%
10 à 49	-17%	46%
50 et plus	-16%	19%
Gros plan sur les défaillances dans quelques secteurs		
Commerce de détail alimentaire	-7%	75%
Bricolage et équipement du foyer	-24%	76%
Commerce de gros alimentaire	-8%	77%
Commerce de matériaux de construction et sanitaire	-24%	74%
Commerce	-9%	75%
Gros-œuvre	-12%	68%
Second-œuvre	-16%	73%
Travaux publics	-12%	64%
BTP	-13%	69%
Industrie papier-carton	+5%	50%
Imprimerie	+6%	69%
Industrie	-8%	59%
Transport routier de marchandises	-7%	72%
Location et location-bail	+88% *	34%
Services aux entreprises	-3%	66%
Restauration	-8%	66%
<b>Toutes entreprises</b>	<b>-8%</b>	<b>68%</b>

\* + 350% pour les RJ

Les entreprises les plus vulnérables sont celles qui emploient entre 1 et 9 salariés car elles constituent 23% des entreprises mais 68% des défaillances. Leur taux de défaillance est de 4%, contre 2% (10 à 50 salariés), 1% (plus de 50 salariés) et 0,5% (0 salarié). La tendance n'est pas nouvelle car celles qui emploient 1 à 5 salariés sont la seule catégorie dont le nombre de défaillances a crû (+24%) entre 2012 et 2016.

D'autre part, le nombre de défaillances des entreprises qui réalisent un CA > 30 millions a crû en 2016 : +33% contre -3 à -22% pour les autres.

*Vos impayés ne sont pas perdus pour tout le monde !*

**Au CODINF, on ne laisse pas vos débiteurs se dorser la pilule à vos dépens...**

## BAISSE DE 3,9 % DU NOMBRE DE DÉFAILLANCES D'ENTREPRISES AU PREMIER TRIMESTRE 2017

Selon Altères, c'est le niveau le plus bas depuis l'hiver 2008. Gros plans par secteur :

- l'amélioration est toujours dynamique dans la **construction** (-10,6%) portée par le **second-œuvre du bâtiment** (-10%) qui représente presque la moitié des défaillances d'entreprises du secteur ; celles du **gros-œuvre** baissent (-2,9%), mais moins qu'au global ;
- le **commerce** (-0,6%) est contrasté, notamment dans le **détail alimentaire** et les magasins multi-rayons (+12%)
- la **restauration** se porte mieux, notamment la **restauration traditionnelle** (-7%) ; les LJ sont aussi nombreuses qu'un an plus tôt, mais les RJ baissent très fortement (-17%) ;
- le tiers des défaillances dans l'**industrie** se situent en **agro-alimentaire**, dont les produits de **boulangerie-pâtisserie et pâtes** souffrent particulièrement (+13%) ;
- les **services aux entreprises** et les activités d'**information et communication** (-7%) sont dans une bonne dynamique, contrairement au secteur du **transport et de la logistique** (+12%) ;
- l'**agriculture** présente des résultats très inquiétants (+20%) ; parmi les activités en forte tension, nous trouvons le soutien à l'**exploitation forestière**, la **culture du riz** ou l'**élevage de vaches laitières** ; l'agriculture bénéficie toutefois plus fréquemment que la moyenne d'une solution de RJ car le taux de liquidation est seulement de 47%.

## NOUVELLE SANCTION DE LA DGCCRF

Publiée le 15 mai pour des retards dans le paiement des factures de ses fournisseurs :

- SOGEA ATLANTIQUE BTP (groupe VINCI) le 10/03/2017 pour 49 500 €.

## PRÉSENCE DU CODINF AUPRÈS DES ORGANISMES PARTENAIRES

- Réunion des frigoristes du SNEFCCA « Aquitaine » à Pessac le 18/5

